



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24155765

Déposé / Reçu le

22 OCT. 2024

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Greffe

N° d'entreprise : **0403 201 482**

Nom

(en entier) : **BNP PARIBAS**

(en abrégé) :

Forme légale : **Entité étrangère**

Adresse complète du siège : **Boulevard des Italiens 16 - 75009 Paris - France**

Succursale belge: Rue Montagne du Parc 3 - 1000 Bruxelles

Objet de l'acte : Mise à jour des représentant légaux de la succursale de BNP Paribas SA en Belgique à partir du 24 septembre 2024

Renaud VANDENPLAS et Dominique DELOUW sont Mandataires Délégués de BNP Paribas (SA) en application d'un acte de délégation du 24 septembre 2024.

A ce titre, ces Mandataires Délégués ont tous pouvoirs pour représenter et engager légalement la succursale de BNP Paribas (SA) en Belgique (3 Montagne du Parc à 1000 Bruxelles, enregistrée auprès de la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0403.201.482) selon les modalités prévues dans cet acte de délégation, et notamment l'obligation de ne signer que conjointement par deux.

Ils pourront par ailleurs désigner tous mandataires spéciaux (pouvant agir seuls) dans le cadre d'un pouvoir spécial écrit (sous seing privé ou notarié) et déterminé, conféré pour la conclusion et la signature d'un acte, d'une convention ou tout autre document concernant une opération spécifique ou une seule catégorie d'opérations spécifiques comprise dans les opérations générales figurant dans l'acte de délégation et conformément aux termes dudit acte de délégation.

BNP Paribas mandate J. Jordens srl / Marion de Crombrughe aux fins de procéder aux différentes formalités liées à cette décision, en ce compris la signature des documents de publication au Moniteur belge.

Marion de Crombrughe
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/10/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).